Image not found or type unknown

Récupération d'un terrain auprès d'un voisin

Par **joeru**, le **10/08/2016** à **18:07**

et dans ce cas comment dois-je procéder exactement ? Faut-il informer déjà le voisin de mon intention de vendre ? ou est que je délègue ceci à l'agent immobilier ?

Message de "joeru" Lot-et-Garonne - rupret.joelle@laposte.net

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés